

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



CMH
Coordination
Médicale
Hospitalière



CPH
CONFÉDÉRATION DES PRATICIENS
DES HÔPITAUX



INPH



Communiqué des Intersyndicales de Praticiens Hospitaliers

Mercredi 27 novembre 2019

L'ensemble des intersyndicales de praticiens hospitaliers ont découvert avec stupéfaction dans la presse le renoncement à une mesure importante de la loi MaSanté2022 portée par 6 mois de travail : l'attribution de la présidence du Comité Stratégique du GHT au président de la Commission médicale de Groupement.

Cette mesure était emblématique de l'essence même des GHT, construits autour d'un projet médical partagé.

L'annonce de ce renoncement brutal sans concertation, par voie de presse est inqualifiable et démonstrative du mépris du gouvernement pour la négociation avec les représentants des praticiens hospitaliers et des communautés médicales.

Nous rappelons que la loi Santé prévoit une remédicalisation de la gouvernance, et ce passage à l'acte improbable en faveur du *status quo* est un premier signal particulièrement négatif envoyé à la communauté médicale des Hôpitaux Publics.

Nous exigeons de réelles négociations sur la remédicalisation de la gouvernance, et une transparence dans les arbitrages qui en découleront. A l'heure de mouvements massifs au sein des hôpitaux, le respect de la parole donnée doit redevenir une valeur partagée par le gouvernement. Le *status quo* n'est plus une option pour sauver l'Hôpital Public.

Dr Sadek Beloucif
Président SNAM-HP

Dr Emanuel Loeb
Président Jeunes Médecins

Dr Norbert Skurnik
Président CMH

Dr Rachel Bocher
Présidente INPH

Dr Renaud Péquignot
Président AH
Vice-Président APH

Dr Jacques Trévidic
Président CPH
Président APH